

ASSEMBLÉE NATIONALE

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 432

présenté par
M. Emmanuel Maquet, M. Le Fur, M. Dive, M. Hetzel, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-
Pierre Vigier et M. Vialay

ARTICLE 2

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.